

Chabbat Parachat 'Houkat

10 Tamouz 5751



Chabbat Parachat 'Houkat

10 Tamouz 5751

Dans le Judaïsme, la notion de date est composée de deux éléments : le compte du jour dans la semaine et le compte du jour dans le mois. Le jour de la semaine est défini par la course du Soleil, comme le dit le verset « *Ce fut le soir, ce fut le matin – un jour* » (Genèse 1, 6), alors que les jours du mois sont définis par le cycle de la Lune.

Ces deux manières de caractériser le jour ne sont pas une convention humaine, mais bien une mesure établie expressément par D.ieu et sont représentatives de deux approches de la façon dont D.ieu dirige le monde. Dès lors, il est clair qu'il convient d'en dégager des enseignements pour le service de D.ieu.

Nous sommes aujourd'hui (lorsque ce discours fut prononcé. Ndt) Chabbat, c'est-à-dire le septième jour de la semaine, et le dixième jour du mois. Il nous incombe donc de tirer des enseignements de chacun de ces aspects séparément, ainsi que de leur conjonction en ce jour. Et puisqu'il s'agit du Chabbat de la *paracha* de 'Houkat et que nous sommes dans le mois de Tamouz, il nous faut également trouver le lien qui relie ce jour, cette *paracha* et le mois de Tamouz ainsi que les jours particuliers qui suivent (et sont bénis par) cette *paracha* : les 12 et 13 Tamouz, anniversaires de la libération de mon beau-père le Rabbi (précédent, Ndt) (en 5687 – 1927) et le 17 Tamouz, jeûne commémoratif de la percée de la muraille de Jérusalem par les Babyloniens. À ce qui précède s'ajoute la nécessité fondamentale de trouver le lien entre ce jour et la délivrance messianique, le sujet d'actualité le plus essentiel qui soit, comme nous l'avons dit ces derniers temps à plusieurs reprises (voir le discours du 28 Nissan 5751 et les suivants).

Semaine et Mois

Il existe une différence essentielle entre le compte des jours de la semaine et celui des jours du mois : le compte de la semaine est totalement indépendant de l'action humaine. Il a été établi par le Créateur lors des six jours de la Création et se perpétue depuis lors selon la marche du Soleil : chacun de ses couchers marque l'écoulement d'un jour, jusqu'au jour du Chabbat qui fut aussi fixé par D-ieu lors de la Création. En revanche, les jours du mois dépendent de l'action du tribunal rabbinique juif (le *beth din*) qui proclame le nouveau mois et détermine ainsi les dates des fêtes juives.

Cette différence explique que la semaine qui représente les sept jours de la Genèse existe depuis la Création, alors que le commandement de fixer les mois n'est apparu que lorsque le peuple juif est sorti d'Égypte.

En d'autres termes, les jours de la semaine représentent *l'ordre naturel* que D.ieu a imprimé à la Création, alors que les jours du mois représentent *la nouveauté* (en effet, le mot hébraïque pour « mois », *'hodech*, signifie le renouveau de la Lune, la néoménie) que l'homme introduit dans le monde en y révélant le degré du divin qui *transcende* le monde, jusqu'à la plénitude de cela lors de la délivrance messianique.

Cette différence fondamentale est particulièrement apparente dans la date présente : le septième jour de la semaine et le dixième jour du mois. En effet, le *septième* jour de la semaine symbolise le parachèvement de *la Création divine*, qui est l'expression des sept Attributs Divins (שבעה מדות) dont elle est l'œuvre, alors que le *dixième* jour du mois symbolise la plénitude qui découle de *l'action de l'homme*, c'est-à-dire l'introduction de la Sagesse Divine qui inclut les *trois* éléments de sagesse, compréhension et connaissance (חכמה, בינה ודעת - חב"ד), qui s'ajoutent aux sept attributs émotionnels et complètent ainsi les dix *Séfirot*.

Le bien universel

Ces deux sujets (exprimés par « sept » et « dix ») reflètent deux approches différentes de la Création du monde :

La Bible, la « Torah écrite », relate que le monde fut créé en sept jours, alors que les Pirké Avot, qui font partie de la « Torah orale », mettent l'accent sur le fait que le monde fut créé par dix paroles.

La Torah écrite fut donnée par D.ieu et l'homme ne peut ni y ajouter, ni en changer quoi que ce soit. Ce faisant, elle symbolise la perfection de la Création par les sept Attributs Divins. C'est elle qui nous donne la force et la capacité de raffiner le monde dans ses sept dimensions et d'y révéler le degré du divin qui s'inscrit de façon immanente dans le monde.

La Torah orale est quant à elle le cadre de l'apport de l'homme dans la Torah « par ses propres forces » en utilisant les règles d'interprétation données au Sinaï et symbolise de ce fait la perfection engendrée par l'action de l'homme : les dix *Séfirot* qui incluent les sept Attributs émotionnels et les trois Facultés intellectuelles, la Sagesse divine. La Torah orale nous confère la force d'agir *dans* le monde « par nos propres forces » pour y *ajouter* la révélation des niveaux qui complètent les dix *Séfirot*, jusqu'à la plénitude messianique.

Chacune de ces deux approches possède donc une qualité exclusive :

« Sept » exprime la perfection de la Création telle qu'elle émane de D.ieu. Une perfection naturelle et intrinsèque.

« Dix » révèle, à travers l'action de l'homme, le degré du divin qui transcende totalement le monde, un degré supérieur même à celui qui se révèle le jour du Chabbat !

Telle est donc la qualité remarquable de ce jour, Chabbat 10 Tamouz, qui réunit le septième jour de la semaine au dixième jour du mois, de sorte qu'il y a la révélation du degré du divin *qui transcende* totalement le

monde (« dix »), qui s'effectue cependant à *l'intérieur* des dimensions du monde (« sept »). [Il est cependant vrai que cette conjonction existe chaque jour, car chaque jour est marqué par les deux sortes de compte. La date d'aujourd'hui est néanmoins exceptionnelle dans le fait qu'elle *exprime* cela avec force.]

C'est la raison pour laquelle l'addition du septième (jour de la semaine) et du dixième (jour de la semaine) donne 17, qui est la valeur du mot hébraïque du mot « *tov* » qui signifie « bien » : le « bien » immanent originel et le « bien » transcendant qui se révèle par le travail de l'homme.

Le 17 Tamouz : le « *bien* » dans Tamouz

Tout ceci est lié avec le Chabbat prochain, Chabbat 17 Tamouz (dont le jeûne est repoussé) (en 5751 – 1991, Ndt). En effet, le 17 Tamouz, bien qu'étant un jour de deuil et de jeûne, est intrinsèquement un bon jour, comme l'indique sa date, 17 exprimant le bien.

Les jours de jeûne sont qualifiés de « *jour bienvenu de l'Éternel* » (Isaïe 58, 5 ; voir Tanya Iguéret Hatechouva, fin du chap. 2), car ils sont essentiellement bons, leur bien étant caché derrière les événements malheureux au sujet desquels on jeûne. Le Tanya compare ces événements à l'action d'un roi dont le fils unique s'est souillé et qui le lave lui-même tellement il l'aime (Tanya Iguéret Hakodech, chap. 22, p. 134b).

Cependant, lorsque le 17 Tamouz tombe un Chabbat, non seulement le jeûne est-il repoussé, mais il y a même une obligation de rajouter dans le plaisir du Chabbat à travers un repas encore meilleur qu'à l'accoutumée. Ainsi, le Chabbat 17 Tamouz conjugue deux qualités : le bien révélé du Chabbat, et la révélation du bien intrinsèque du 17 Tamouz.

Comme nous l'avons dit plus haut, le Chabbat représente la plénitude du

bien au sein de la Création, en tant qu'œuvre de D.ieu, dans laquelle il ne saurait y avoir de mal ni de fautes, c'est pourquoi il est interdit de jeûner le Chabbat. Ainsi lorsque Chabbat est également le 17 Tamouz, il se rajoute à sa perfection originelle celle qui découle de l'œuvre de l'homme. Le jeûne est alors totalement absent de ce Chabbat, à l'image de ce qui se produira lors de l'ère messianique, quand les jours de jeûne se transformeront « *en joie et en allégresse et en fêtes solennelles* » (Zacharie 8, 19 ; Rambam, fins des lois sur le jeûne).

Ceci provient directement du Chabbat qui précède, Chabbat 10 Tamouz : du fait que ce Chabbat porte en lui les deux qualités d'être *le septième* (jour de la semaine) et *le dixième* (jour du mois), il permet au Chabbat suivant d'unifier totalement celles-ci en étant le Chabbat 17 Tamouz.

Ce schéma marqua également l'événement du brisement des Tables de la Loi, le 17 Tamouz qui fut un « bien voilé », car suite à cela nous avons mérité les secondes Tables, accompagnées de la révélation de toute la Torah orale. C'est pourquoi D.ieu félicita Moïse pour avoir brisé les tables (« *ישר כהך ששברת* ». Talmud Chabbat, 87a, cité dans Rachi, fin de *parachat Berakha*), soulignant que c'est l'œuvre de l'homme qui a valu cette révélation supplémentaire. C'est la qualité du service divin de Téchouva (retour à D.ieu).

Et le Chabbat qui précède fait partie des quarante jours que Moïse passa sur le mont Sinaï, avant le brisement des Tables, lors desquels le degré des premières Tables était révélé, correspondant au service divin des Tsadikim, hommes justes et droits.

On retrouve cela également dans la *paracha* de cette semaine, 'Houkat :

Le commandement relatif à la vache rousse est appelé dans la *paracha* la « *'houkat hatorah – la loi de la Torah* », bien qu'il s'agisse d'un commandement spécifique. L'une des raisons à cela est que cette *mitsva* porte en elle les deux mouvements qui doivent animer l'homme dans l'ensemble du service de D.ieu : d'un côté, son amour pour D.ieu doit le faire aspirer à « s'élever du monde » et s'unir avec Lui et d'un autre côté il doit servir D.ieu de façon à révéler le divin ici-bas et faire du monde

matériel une « résidence » pour Lui. (« רצוא ושוב »).

C'est précisément la différence entre la qualité du « septième » et celle du « dixième » : le mouvement de s'élever du monde est lié au « dixième » car celui-ci révèle, par le travail de l'homme, le degré du divin qui dépasse le monde ; le mouvement de servir D.ieu à l'intérieur du monde correspond au « septième » qui représente la perfection du monde créé par D.ieu.

Révéle ou caché

La force de réaliser toute chose vient de la Torah. La Torah écrite vient d'En-Haut et donne la force de découvrir le bien révéle (« sept »). La Torah orale se développe par l'étude des hommes et donne la force de révéler le bien caché qui transcende le monde (« dix »).

On retrouve cela au sein même de la Torah : la partie « révéle » de la Torah orale, le Talmud, permet de découvrir le bien révéle et la partie profonde, ésotérique de la Torah, permet de révéler le bien caché. On constate, en effet, qu'en révélant l'« âme » d'une chose qui semble superficiellement négative, la 'Hassidout permet d'en percevoir le bien inhérent.

C'est là l'une des raisons pour lesquelles la révélation totale de la partie profonde de la Torah (le rajout des trois facultés intellectuelles qui composent la Sagesse divine) qui caractérisera l'ère messianique, ainsi que « l'avant-goût » de cela qui marque ces dernières générations (progressivement depuis le Ari Zal, le Baal Chem Tov puis la 'Hassidout 'Habad de l'Admour Hazaken et ses successeurs, révélant toujours plus les secrets de la Torah) est la conséquence de notre service de D.ieu dans la longueur exceptionnelle de ce dernier exil (bien plus long que l'exil en Égypte qui amena à la révélation de la Torah « révéle »).

En effet, on pourrait se demander ce qui fait qu'aujourd'hui, en des temps

marqués par une telle obscurité spirituelle, nous méritons la révélation des profondeurs de la Torah. La réponse à cela est que c'est précisément le fait de servir D.ieu ici-bas, en particulier dans un tel exil, qui nous vaut cette révélation.

C'est également la raison pour laquelle le Chabbat 10 Tamouz est à proximité de la célébration de la délivrance du 12 Tamouz : en ce jour où mon beau-père, le Rabbi (précédent, Ndt) fut libéré de prison, commença une nouvelle période dans la diffusion de la partie profonde de la Torah. En particulier suite à son arrivée aux États-Unis, cela a pris une ampleur sans aucune mesure avec la situation précédente, jusqu'à atteindre le monde entier.

Et depuis lors cette révélation et cette diffusion se poursuivent et s'amplifient à travers ses disciples, et les disciples de ses disciples (en particulier ceux qui ont eu le mérite de le voir matériellement face à face, car une telle vision agit sur la personne, au point que ce qu'elle a vu devient apparent sur elle), car « *le Nassi est tout* » (Rachi sur 'Houkat 21, 21) et il donne les forces nécessaires à tous les Juifs de cette génération. Bienheureux ceux qui participent d'une façon ou d'une autre à cette diffusion de la 'Hassidout.

Cette révélation donne les forces d'introduire et de révéler le niveau du divin qui dépasse le monde (« dix ») à l'intérieur du monde (« sept ») et ainsi d'amener la délivrance messianique.

L'enseignement concret

Toute chose que D.ieu a créée renferme un enseignement à l'adresse de chaque Juif, en particulier lorsqu'il s'agit d'une date établie d'après la Torah et *a fortiori* une date comme le 10 Tamouz qui unifie la dimension du septième jour de la semaine avec celle du dixième jour du mois :

Chaque jour, un Juif doit servir D.ieu sur deux plans : d'une part, révéler

la divinité *dans le monde* (semaine), d'autre part amener dans ce monde *une nouveauté* en révélant le degré du divin qui en soi le transcende (mois).

Cela est d'ailleurs apparent au tout début de la prière journalière : dans le « *Modé ani* » que nous disons dès le réveil, nous remercions d'abord D-ieu de nous avoir « rendu notre âme », c'est-à-dire de perpétuer l'ordre naturel des choses, puis nous disons « grande est Ta fidélité », qui fait allusion au dévoilement du degré du divin qui est plus « grand » que l'ordre naturel. Cela doit éveiller le Juif à faire de même, mesure pour mesure, et à sortir des limites de ses propres habitudes pour servir D-ieu.

De même, dans les bénédictions matinales, on bénit d'abord D-ieu pour les choses « naturelles » dont nous jouissons en ce monde (« qui donne la vue aux aveugles », « qui délivre les prisonniers », etc), puis nous le bénissons car « Il donne la Torah » qui transcende le monde. On retrouve cela dans la tâche générale de chaque Juif qui est de raffiner le corps, ce qui doit se faire en respectant les contraintes imposées par la condition matérielle, tout en révélant son âme qui, elle, n'a pas de limites. Et dans l'âme elle-même, on distingue entre la partie « extérieure » de l'âme qui est quelque peu limitée, et sa partie profonde qui n'a aucune limite.

Ces différences existent également au sein de la Torah et dans les Commandements. Chaque Juif doit donc avoir à cœur d'étudier aussi bien la partie « révélée » de la Torah (le Talmud) et sa partie profonde et mystique (notamment révélée dans la 'Hassidout), ainsi que de s'investir aussi bien dans le geste d'une *mitsva* que dans son esprit (« *kavana* »), et, à chaque fois, de faire les deux choses simultanément.

Je propose donc :

- Qu'en plus des études quotidiennes que chacun s'est fixées, on rajoute chaque jour (chacun selon sa capacité) une étude **spéciale** dans laquelle on étudiera un sujet talmudique et un sujet de 'Hassidout (au moins approfondir un sujet dans chacun de ces domaines), en particulier un sujet qui **unifie** le Talmud et la 'Hassidout, c'est-à-dire qui amène l'explication simple du sujet tel qu'elle ressort du Talmud avec son explication

profonde, comme on le trouve en particulier dans les enseignements de nos Rabbis qui sont publiés ces derniers temps.

- de parfaire sa pratique des Commandements (« *hidour mitsva* »), en mettant l'accent sur le fait qu'avec le geste concret de la *mistva*, il y ait toujours l'intention et la ferveur (« *kavana* ») correspondantes, à la perfection (chacun selon sa capacité).

- de dépasser la stricte obligation dans l'accomplissement des *mitsvot*.

Dans le don de Tsédaka, par exemple, bien qu'en soi l'intention ne change rien au résultat, tant que le pauvre reçoit, on sait néanmoins que cette *mistva* est correctement réalisée lorsque le don est accompagné d'un visage souriant, etc. De même, il existe une Tsédaka dans la parole, comme lorsque l'on prodigue de bons conseils, ou que l'on dit du bien de quelqu'un, ainsi qu'une Tsédaka dans la pensée, lorsque l'on pense du bien de quelqu'un.

Dans tout ce qui précède, il ne faut pas se contenter de le faire soi-même, mais aussi « *aimer son prochain comme soi-même* » en l'influençant de sorte qu'il accomplisse les mêmes choses que « soi-même ».

Pourquoi le dernier miracle ?

En préparation de la fête de la délivrance du 12 et 13 Tamouz, il faut organiser des *Farbrengen* 'hassidiques dans lesquels chacun aidera son prochain à rajouter dans la Torah et les Mitsvot, ainsi que dans la diffusion des sources de la 'Hassidout.

Et que D-ieu veuille qu'avant même les 12 et 13 Tamouz il y ait la Délivrance messianique de sorte que les « trois semaines » qui débutent par le 17 Tamouz se transforment « *en joie et en allégresse et en fêtes solennelles* ». Il y aura alors la venue du Machia'h et la révélation du Machia'h, « *un Roi de la lignée de David, érudit dans la Loi, adonné aux*

commandements comme David son aïeul (...) qui amène tout Israël à suivre les chemins de la Torah et à en fortifier les positions, et qui mène les guerres de D.ieu » et qui réussira, construira le Temple en son endroit et rassemblera les exilés d'Israël, comme l'a statué le Rambam (Lois des rois, chap. 11, § 4).

Et ceci se fera de la façon exprimée par le verset dont le nom « RaMBaM » est l'acrostiche : « *Rabot Mofitai Beerets Misträim – Multiplier Mes prodiges en terre d'Égypte* », de sorte qu'en étant encore dans les limites (*metsarim*, comme *Misträim*, l'Égypte) de l'exil, il y aura déjà une multiplication de prodiges.

Et cette **multiplication** de prodiges se fera de sorte que lorsque l'on demandera à un Juif « Quel est le dernier prodige que tu as vu ? », il répondra « comment ça le dernier ?! Il y a et il y aura encore “*une multiplication de mes prodiges*” ! » Et « multiplication » dans la Torah signifie encore et encore, jusqu'à dépasser toute limite.

Jusqu'à ce qu'immédiatement il y ait la Délivrance, lorsque « *comme à l'époque de ta sortie d'Égypte, je te ferai voir des prodiges* » (Michée 7, 15), qui seront prodigieux comparativement à ceux d'Égypte, aussi bien qualitativement que quantitativement.

Et alors « *se lèveront et chanteront ceux qui gisent dans la poussière* » (Isaïe 26, 19), et mon beau-père, le Rabbi (précédent, Ndt) sera parmi eux et à leur tête, avec tous les Enfants d'Israël – des âmes saines dans des corps sains – et avec nos jeunes et nos vieux, avec nos fils et nos filles, nous volerons sur les nuages du ciel vers la terre sainte, vers Jérusalem la ville sainte, vers la montagne sainte, vers le troisième temple, « *le sanctuaire que Tu as, ô Éternel, édifié de Tes mains* » (Exode 15, 17).

Pour le mérite de Refael Nessim Mendel ben Rahamim
et Victoria Simha Aziza bat Sarah



Pour le mérite de toute la famille WOLICA, des enfants
et des petits enfants



. Bénédiction matérielle et spirituelle pour recevoir le
Rabbi Mele'h Hamachia'h avec joie et enthousiasme dans
le zème Beth Hamikdash Now Mamach

